PLABENNEC

La commune franchit le pas du photovoltaïque

Le conseil municipal était réuni ce mardi 12 décembre pour une séance presque consensuelle, centrée autour de questions liées à l'urbanisme et au foncier.

L'ancien club féminin, situé au 20 rue du Maréchal-Leclerc à Plabennec, va être mis en vente. Cette maison du début du XXe siècle, d'une surface de 110 m2, est néanmoins en mauvais état d'entretien.

Le conseil municipal de Plabennec, presque consensuel, s'est réuni le mardi 12 décembre.

Panneaux photovoltaïques

Le remplacement de la couverture de la salle de tennis avec pose de panneaux photovoltaïques est annoncé pour le 1er semestre 2024, pour un coût total de 482 133 €, dont 66 675 € de subvention sollicitée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Foncier

Le projet de construction d'un préau à l'école du Lac s'élève à 138 244 € ; une subvention de 41 473 € est demandée dans le cadre du Pacte Finistère 2030. L'ancien Club féminin va être mis en vente à 140 000 €. La commune va acquérir une portion de terrain d'environ 20 m2 au 1, route de Lanorven, afin de devenir propriétaire de la totalité du lavoir. Elle s'engage à construire un mur de soutènement pour 28 104 €.

Lac

Le classement du lac en première catégorie n'est pas en adéquation avec son peuplement piscicole. Le conseil, favorable à son reclassement en deuxième catégorie, va permettre un dépôt de dossier en préfecture, ce qui donnera la possibilité de créer une offre de pêche supplémentaire.

Éducation

À compter du 1er janvier prochain, les agents communaux pourront bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans, dont le taux d'incapacité est d'au moins 50 %. À ce jour, cette allocation mensuelle est de 172,46 €.

Les communes de Plabennec et de Gouesnou ont signé une convention en 2011 permettant aux enfants du secteur de Penhoat d'être scolarisés à Gouesnou. Cet accord sera modifié pour que la participation de la commune de Plabennec à l'école privée de Gouesnou soit plafonnée au coût de revient par élève de Gouesnou, en ajoutant trois nouvelles rues.

En bref

La modification du tableau de voirie pour 2023 a été actée ; la longueur des voies est de 174 922 m.
Les commerces de détail pourront ouvrir et faire travailler leurs employés les dimanches 22 et 29 décembre 2024.

PLOUVIEN

Le règlement du jardin cinéraire modifié

Le conseil municipal s'est réuni ce mardi 12 décembre sous la présidence du maire, Hervé Oldani.

Musiques et cultures

Les élus y ont notamment débattu sur une éventuelle adhésion à l'établissement public de coopération (EPCC) musiques et cultures. Historiquement, Plouvien n'avait pas jugé opportun d'y adhérer depuis sa création en 2010, le coût de 5 000 € annuel ayant été jugé trop important. Ce mode de financement est aujourd'hui obsolète. Quinze usagers de Plouvien (dix enfants et cinq adultes) fréquentent la structure, dont cinq enfants qui suivent des cours individuels.
Après rencontre avec le directeur de l'EPCC, Martial Congar, adjoint, propose de verser 550 € de subventions dont 50 € pour les frais de gestion, et ce pour cette année. Sur demande de plusieurs conseillers, la situation devra être à nouveau débattue afin que la commune se montre transparente vis-à-vis des usagers potentiels pour les saisons prochaines.

Éclairage

Sur proposition de Jacques Lucas, les élus adoptent le projet de rénovation de points d'éclairage. 41 points vont ainsi être changés contre cinq par an habituellement : une opportunité de subvention du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) de 18 300 € a été saisie. Le reste à charge pour la commune sera de 24 700 €.

Écopâturage

Le conseil a émis un avis favorable en faveur d'une convention avec la société Les Tontons tondeurs concernant la mise en place d'un écopâturage à Ty Devet sur une parcelle. Ils ont également adopté le budget, soit 4 770 € pour l'installation de la clôture et 2 160 € pour le fonctionnement annuel. Il est prévu d'y installer deux moutons ou chèvres.

Le conseil en bref

Le conseil a changé le règlement du jardin cinéraire : les plaques seront désormais en granit, et non plus en bronze. Le maire a annoncé que la commune devra envisager l'agrandissement du cimetière. Par ailleurs, 44 bouches d'incendie sont implantées sur la commune : il est décidé de confier la gestion de l'entretien à la Communauté de communes.
Le montant du contrat d'association avec l'école Saint-Jaoua est revalorisé. Il passe à 735 € par élève contre 710 €, pour un total de 135 240 € (+8 150 €) pour 179 élèves.

Jugées trop coûteuses pour les particuliers et présentant un risque de vol, les plaques en bronze du jardin cinéraire de Plouvien seront désormais en granit.

PLABENNEC

Pays des Abers : le prochain conseil de communauté se tiendra jeudi

Le conseil communautaire du Pays des Abers se réunira le jeudi 14 décembre, à 20 h, à l'hôtel de communauté de Plabennec. Parmi les principaux points à l'ordre du jour, les tarifs 2024 pour l'eau et l'assainissement, le grand phare de l'île Vierge, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et le port de l'Aber Wrac'h.
Il sera aussi question du renouvellement de la convention de partenariat avec le Celia, de l'attribution d'une subvention à l'association « Amitiés Madagascar Bretagne », de la stratégie biodéchets et du bilan de la concertation préalable dans le cadre de la modification n° 2 du plan local d'urbanisme intercommunal.

PLOUDANIEL

L'association Le Trait d'union veut attirer de nouveaux adhérents

L'association Le Trait d'union s'est réunie en assemblée générale samedi 9 décembre.

L'association Le Trait d'union s'est réunie en assemblée générale (AG) le samedi 9 décembre, dans les locaux du foyer de vie Jean-Couloigner à Ploudaniel. Après une longue « période de sommeil » due aux conditions sanitaires, l'association souhaite relancer quelques animations attendues avec impatience par les résidents du foyer.
« Malgré les invitations à l'AG déposées dans les boîtes aux lettres dans un large voisinage, peu de nouvelles personnes extérieures au foyer ont répondu présent. L'adhésion (10 €) peut se faire à n'importe quel moment de l'année. Il est vrai que les samedis de décembre sont très chargés avant les fêtes de fin d'année », s'attriste le président, Pascal Roudaut.

Réduire les préjugés sur le handicap

L'association a pour but de créer un lien entre les personnes du foyer et leurs voisins. Avec l'envie de recréer du lien, le projet est d'ouvrir le foyer aux Ploudaniélois et habitants des communes environnantes lors de petites animations pour réduire les préjugés sur le handicap. « Sur les 40 résidents du foyer, 25 personnes font partie de l'association et quinze viennent de l'extérieur. Malheureusement, nous avons peu d'adhésions chez les jeunes, donc un faible renouvellement des adhérents ».
En attendant, Le Trait d'union propose à ceux qui le souhaitent d'assister à la comédie théâtrale « 14 juillet à la maison de retraite » le dimanche 17 décembre à 15 h à l'espace Brocéliande, jouée par la troupe « Les Éphémères » de Saint-Pabu.

Pratique

Tarifs : 6 €, gratuit moins de 15 ans.

LE DRENNEC

La bibliothèque a fêté ses 20 ans avec l'association Ty Ludo

La matinée a permis aux visiteurs de découvrir de nouveaux jeux.

Samedi 9 décembre, la bibliothécaire Florence Buck a invité l'association Ty Ludo de Ploudaniel à venir animer une matinée jeux pour fêter les 20 ans de la bibliothèque du Drennec dans les locaux des Châtaigniers. Les participants ont apprécié de découvrir de nouveaux jeux et jouer en famille ou entre amis. D'autres animations sont prévues les prochains samedis : « Histoires d'en lire », le 16 décembre de 10 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 4 à 9 ans, mais aussi une animation de Noël avec Liliroulotte le 23 décembre de 10 h à 12 h, des histoires captivantes lues dans une librairie roulotte par Bérengère Lebrun.